



## Lettre des élus FSU du CT de l'UCA n°35–septembre 2021

Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions à la suite du CT qui s'est tenu le 3 septembre 2021 en présentiel.

### 1) Situation sanitaire :

Grâce à la bonne couverture vaccinale des 15-25 ans (entre 70 et 80%), le Ministère autorise l'UCA à fonctionner **sans jauge, y compris en amphithéâtre**.

Dans le Puy-de-Dôme, 76,3 % des 18-22 ans ont reçu les 2 doses de vaccin, c'est supérieur à la moyenne nationale.

La médecin de prévention indique qu'il y a néanmoins une **différence de couverture vaccinale en fonction des catégories socioprofessionnelles**, avec une meilleure couverture chez les cadres.

A l'UCA, sont maintenus : Port du masque, mis à disposition de gel hydroalcoolique, signalement des cas de covid ([signalement.covid@uca.fr](mailto:signalement.covid@uca.fr)) et respect des distanciations physiques lorsque le masque n'est pas porté (comme lors des repas).

Si des plusieurs cas covid sont constatés dans une même promotion d'étudiants, il n'y a pas forcément fermeture de classe. Le fonctionnement n'est pas le même que dans les collèges et lycée, c'est l'ARS qui émettra des préconisations au cas par cas.

La Loi relative à la gestion de la crise sanitaire **oblige certains personnels à être vaccinés** (environ 60 agents) : les collègues du Service Santé au Travail (SST), Santé Université Handicap (SUH) et Service Santé Universitaire (SSU) et certains collègues de la DIL (notamment le personnel de ménage dans locaux médicaux). Le contrôle de la vaccination de ces collègues est fait par le service central des ressources humaines, **ce n'est en aucun cas à votre chef de service de contrôler votre vaccination**.

Il y a une période transitoire jusqu'au 15 septembre, puis du 15 septembre au 15 octobre, un test négatif de moins de 72h doit être présenté en absence de double vaccination. A partir du 15 octobre, la vaccination doit être COMPLETE (attestation de vaccination) au risque de subir une suspension d'exercice et donc d'une suspension de rémunération.

Rappel : vous avez le droit de poser une Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) pour aller vous faire vacciner.

La [FSU](#) a participé avec la CGT, le SAF et Solidaires, à la rédaction d'une "[contribution extérieure](#)", [envoyée au Conseil Constitutionnel pour dénoncer les dérives de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire](#), en particulier le passe sanitaire comme **atteinte au droit du travail et au respect de la vie privée**. Pour en savoir plus, consulter le site [Snasub Clermont-fd](#).

## 2) Création et composition des CCPANT et nouvelles élections CPE (Commission Paritaire d'Etablissement) et CCPANT (Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires).

La CCPANT doit être créée au prochain CA (Conseil d'Administration) selon la proposition de répartition suivante :

6 sièges :

- 2 sièges pour les catégories C,
- 1 pour les B
- 3 pour les A

Les contractuels enseignants étant largement plus nombreux, ils ont plus de sièges. La FSU a voté "pour" cette création car l'UCA a fait l'effort de donner 2 sièges aux catégories C, et 1 siège au catégorie B, afin que la commission reste équilibrée.

Les CPE et CCPANT sont caduques depuis la création de l'[EPE UCA](#).

Les CPE et CCPANT de l'UCA sont distincts de celles de SIGMA (pas de fusion des instances avant 2025).

Les **élections auront lieu le 25 novembre 2021** par correspondance pour les 2 commissions (vote à envoyer avant le 24/11).

Vote : Pour à l'unanimité.

## 3) Nouvelle organisation de la Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) :

La DIL est désormais composée :

- du **Service Intérieur Transversal (SIT)**, composé de 3 pôles : « Gestion des flux », « Administratif et financier », « Pilotage Conseil Expertise DD »
- de la **Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie (DPIE)** : activités techniques, énergétique et support
- des **services de proximités** : IUT, INSPE, PAC, INP et sites délocalisés.

Cette réorganisation se fait à moyens constants et les **représentants FSU et FO sont inquiets** concernant la possibilité de maintenir un service de proximité de qualité avec cette réorganisation.

De plus, l'information et l'accompagnement des agents n'est pas encore achevé, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des problèmes vis-à-vis de vos changements de postes.

Vote : 5 Abstention (3 FSU; 2 FO) ; Pour 5 (4 SNPTEs, 1 SGEN)

#### 4) Rémunération des intervenants pour activité accessoire à l'activité de formation

Il s'agissait d'ajouter à la précédente délibération, la rémunération d'intervenants enseignants (français ou étrangers) en poste dans des universités étrangères pour des conférences invitées ou dans le cadre de formations.

Comme lors du [Comité Technique du 28 mars 2019](#), la FSU s'est prononcée contre ce système de rémunération dérisoire et insatisfaisant.

Vote : 2 contre FSU, 2 abstentions (1 FO), 6 Pour (1 FSU, 1 SGEN, 4 SNPTES)

#### 6) Complément campagne d'emploi 2021 :

Il s'agit du recrutement d'un Maître de Conférence en Droit à la suite du départ d'un Professeur d'Université. La FSU s'est abstenue car elle n'est **pas favorable au recrutement au fil de l'eau**, qui rompt l'égalité entre les candidats.

Vote : 2 abstention FSU ; 8 pour (1 FSU, 2 FO, 4 SNPTES, 1 SGEN)

#### Question diverses :

La FSU demande si l'**indemnité forfaitaire de télétravail (2€50/jour ; 220€ maximum par an)** sera appliquée à l'UCA et de manière rétroactive au 1er septembre 2021 ?

L'Administration indique que cette indemnité n'est pas financée par l'Etat, aussi, elle sera appliquée uniquement pour la prochaine campagne de télétravail, au 1er janvier 2022.

**Ne restez pas isolés, rejoignez notre réseau de solidarité.**

**Tous les comptes-rendus des CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique :** <http://www.snasub-clermont.fr/>

**Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.**

Eric Panthou  
Bibliothécaire, BU Sciences  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
[eric.panthou@uca.fr](mailto:eric.panthou@uca.fr)

Viviane Ravet  
Enseignant-chercheur Biologie  
Élue FSU Comité Technique (titulaire)  
[viviane.ravet@uca.fr](mailto:viviane.ravet@uca.fr)

Orianne Vye  
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières  
Élue FSU Comité Technique (suppléante)  
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU  
[orienne.vye@uca.fr](mailto:orienne.vye@uca.fr)

Claude Mazel  
Enseignant-chercheur Institut d'informatique  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
Secrétaire section science SNESUP UCA  
[mazel@isima.fr](mailto:mazel@isima.fr)

Karine Rance  
Enseignante-chercheur LLSH  
Élue FSU Comité Technique (suppléante)  
[karine.rance@uca.fr](mailto:karine.rance@uca.fr)

Jean-François Brugère  
Enseignant-chercheur IUT Aubière  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[j-francois.brugere@uca.fr](mailto:j-francois.brugere@uca.fr)